

***Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne***

Préavis municipal n° 67 (25)

Municipal responsable : J.-D. Tharin

**Demande d'adoption d'un crédit pour le réaménagement de l'arrêt de bus
de la place du Collège**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Dans le cadre de la stratégie municipale pour l'amélioration de la planification de la mobilité, il devient indispensable de réaménager l'arrêt de bus et ses environs. Ceci implique la sécurisation et la prise en charge des personnes à mobilité réduite (PMR) et vulnérables (par exemple : enfants, personnes âgées).

De plus, la Loi fédérale suisse sur l'égalité sur les personnes handicapées (Lhand) nous impose une mise en conformité de ces arrêts, qui doivent respecter la norme VSS 640 075. Cela nécessite de faire des travaux de rehaussement des quais à 22 cm, ainsi que leur agrandissement, pour qu'une surface de manœuvre plane soit suffisante au droit des portes des bus pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant (au moins 200/200 cm).

La Municipalité souhaite exécuter ces travaux encore sur l'année 2025, en raison de l'ouverture du Pôle Santé en janvier 2026. La mise à l'enquête publique de ce projet a débuté le 27 août, pour une période de 30 jours.

2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Partie Nord :

- Reprise du gabarit routier pour assurer la giration des bus
- Reprise des aménagements extérieurs et plantations
- Changement des bordures
- Rafraîchissement de l'abri existant

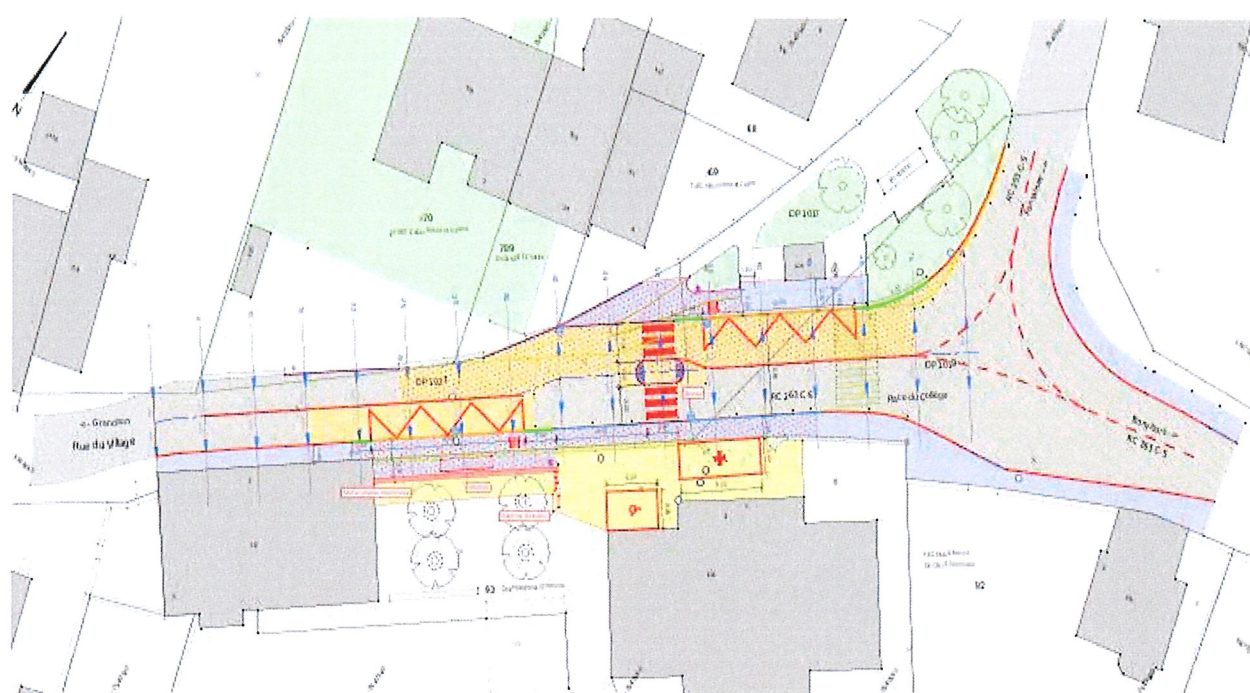
Partie Sud :

- Déplacement du mur en pierre depuis l'angle de la Maison de commune
- Suppression du mur permettant l'accès des véhicules (ambulance, PMR) au Pôle Santé
- Changement des bordures.
- Création d'un couvert avec banc

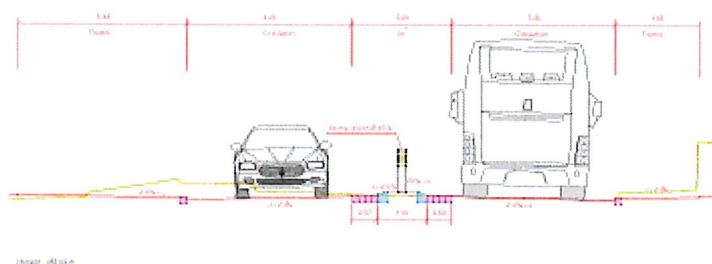
Partie centrale :

- Déplacement du passage piétons
- Création d'un îlot de sécurisation des piétons et limitant le dépassement des véhicules
- Reprise de l'ensemble des enrobés et mise en place d'un tapis phonique depuis la Maison de commune y compris le carrefour de la place

Schéma général:



Profil 50 - Passage piéton



3. COÛTS

Le montant estimatif de ces travaux se compose de :

Travaux de génie civil - route	CHF	280'000.00
Travaux de maçonnerie et de mur en pierres	CHF	60'000.00
Travaux d'électricité (éclairage public), de signalisation et de paysagisme et mobilier urbain	CHF	41'000.00
Honoraires ingénieur civil – phases SIA 21-53	CHF	40'000.00
Honoraires travaux géométriques – phase SIA 21-53	CHF	5'000.00
Dossier de mutation et mise à jour plan cadastral	CHF	7'000.00
Frais administratif	CHF	500.00
Divers et imprévus environ 15%	CHF	65'000.00
Total HT	CHF	498'500.00
TVA 8.1%	CHF	40'378.50

Total TTC	CHF	538'878.50
------------------	------------	-------------------

Certaines de ces prestations sont au bénéfice de subvention cantonales.

Monsieur Jean-Daniel Tharin, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°67 (25),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **d'autoriser** la Municipalité à effectuer les travaux pour le réaménagement de l'arrêt de bus de la place du Collège,
- **de lui accorder** dans ce but un crédit de CHF 538'878.50,
- **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire,
- **d'amortir** ce montant sur une période de 20 ans, à raison de CHF 26'943.95 par année, dès l'année suivant la clôture du préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 4 septembre 2025.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :


F. Gagnebin



la secrétaire :


L. Tor Hug